

**MAIRIE DE BOUSSENS**

31360

**HAUTE-GARONNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :  
04 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

**Nombre de conseillers  
en exercice : 15**

**Présents : M. SANS (Proc.), Mme GERARD,  
M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT , M. LIVOTI,  
Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE,  
MM. CELLIER (Proc.), EVIN,  
Mmes COURTOUX (Proc.) SANDY (Proc.),**

**Absents excusés : M. AMOUROUX (Proc. M. SANS)  
M. ROQUEBERT (Proc. M. CELLIER)  
M. DESHONS (Proc. Mme COURTOUX)  
Mme AGUILA (Proc. Mme SANDY)**

**D.C.M n° 5-3**

**Rénovation thermique et énergétique écoles Maternelle et Elémentaire - Déclaration de sous-traitance Lot N° 2**

**Madame COURTOUX Cécile a été élue secrétaire.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de rénovation thermique et énergétique des écoles sont en cours.

Il explique qu'il est nécessaire d'accepter une sous-traitance sur le lot N°2 qui concerne l'isolation extérieure par bardage attribué à l'entreprise SYLVEA de Montauban (82).

L'entreprise sous-traitante est SEDEC de Saleich (31) pour des travaux de zinguerie pour un montant global de 1 172,44 euros HT

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DECIDE à l'unanimité des membres présents**

d'accepter le marché de sous-traitance pour les travaux de zinguerie à l'entreprise SEDEC de Saleich (31) pour un montant hors taxes de **MILLE CENT SOIXANTE DOUZE EUROS QUARANTE QUATRE CENTS (1 172,44 €)**.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **20.04.2022**

Pour copie conforme,

En mairie, le 15 avril 2022

Maire

Christian SANS

